

heureuse et glorieuse que toutes femmes, je pense, devraient espérer, mais on constate qu'une femme peut être mère aussi par adoption.

Alors, je pense que c'est une autre chose tout à fait différente que le corps masculin porte en soi la possibilité pour l'homme d'être père, mais il n'est pas possible pour lui, je pense, de passer par l'état de maternité.

Alors, pour ces raisons, je pense qu'il n'est pas nécessaire de compliquer une loi au point d'en venir tellement dans les détails, quand on sait très bien que beaucoup de nos lois canadiennes devraient porter des détails plus clairs pour éviter les complications, et peut-être qu'à dessein, on a interdit ou l'on a empêché que ces explications soient contenues dans nos lois canadiennes.

Alors, je pense que l'amendement que j'ai présenté est justifié et défendable, et je ne comprends pas pourquoi le ministre et le gouvernement ne consentent pas à accepter cet amendement qui pourrait, par la suite, éviter des complications, éviter peut-être des frais onéreux plus tard.

Le ministre, dans son exposé d'opposition, tout à l'heure, nous a reculé jusqu'à l'état de viol. Il nous a parlé du viol même, alors que je pense qu'en ce qui concerne le viol, aujourd'hui, nous ne pouvons plus le considérer de la même façon que nous le considérons autrefois, car je crois qu'il y a possibilité, aujourd'hui, pour un homme d'être violé autant que cela est possible pour une femme, parce que si je comprends bien l'explication d'un viol, c'est obliger une personne à accomplir un acte sexuel contre sa volonté.

Alors, la même chose peut arriver aujourd'hui dans le cas d'un homme, et quand on a lu le compte rendu de certains procès qui ont été plaidés dans nos métropoles, par exemple, à l'issue de ces procès, où l'accusation de viol est renvoyée et que la personne de sexe masculin, qui était accusée, est complètement libérée, on se demande, à ce moment-là, si, de fait, la personne de sexe masculin n'a pas été poussée jusqu'au viol.

Je pense que l'explication du ministre ne tient pas et que mon amendement, encore une fois,—celui que nous défendons—est justifié et acceptable.

**M. Bernard Dumont (Frontenac):** Monsieur l'Orateur, à la suite de la demande d'amendement proposé par le député d'Abitibi (M. Laprise) à l'effet que le bill omnibus:

... soit modifié en biffant aux alinéas a), b), c) du paragraphe (4); à l'alinéa b) du paragraphe (5), et au paragraphe (7) de l'article 18 du bill les mots:

«du sexe féminin»,

Nous nous rendons compte que ce bill a été préparé trop rapidement. C'est ce que nous [M. Laprise.]

invoquons, d'ailleurs, depuis le début de cette discussion, car on a laissé glisser dans ce bill omnibus des erreurs et des absurdités quasi inconcevables. D'ailleurs, c'est exactement pourquoi les 70,000 parents catholiques ont demandé une enquête royale afin de déterminer les responsables qui ont préparé ce bill et l'ont cousu d'erreurs magistrales.

Tout à l'heure, j'ai écouté le député de Regina-Est (M. Burton) et comme lui je reconnais que, actuellement, certains changements, dans la vie humaine, surviennent à divers intervalles.

La semaine dernière, on nous a annoncé qu'un cœur humain prenait vie à l'extérieur d'un corps humain, en dehors de la poitrine du corps humain. C'est probablement pourquoi les gens qui n'ont pas le cœur à l'intérieur de la poitrine, mais à l'extérieur, sont contre un bill qui vise à défendre la chrétienté.

Alors, devant de tels changements, nous ne sommes pas étonnés, nous non plus, d'avoir pu déceler dans la préparation trop rapide de ce bill, qui a été copié par la suite, des erreurs monumentales comme l'utilisation de l'expression «de sexe féminin» un peu partout.

Moi-même, dans le groupe familial, où nous avons discuté de ce fameux bill omnibus, mon épouse m'a demandé, en voyant l'expression «du sexe féminin», si le ministre de la Justice avait eu peur que les femmes changent de sexe, comme cela s'est produit. Cela est arrivé l'année dernière, mais cela n'arrive pourtant pas tellement souvent.

Mais puisqu'on a cru bon de répéter l'expression «de sexe féminin», je crois qu'à ce moment-là, il serait plus logique, comme ceux qui comprennent le bon sens le réclament, d'enlever ces mots. Mais en attendant de croire que des femmes changeront de sexe, je crois qu'il nous faudra attendre la preuve que toutes ces choses se produiront plus rapidement.

D'ailleurs, j'ai eu aussi à discuter de la chose avec mes jeunes filles, des couventines, qui se demandaient où était le sérieux de ce bill. Elles m'ont posé la question suivante: Est-il vrai que des hommes pourraient penser que d'autres hommes auraient besoin d'être avortés?

En collaboration avec les équipes Serena qui, dernièrement, sont venues encore étudier ces amendements que nous proposons, les représentants de l'Université de Sherbrooke nous appuient en disant: Les amendements que vous apportez pourraient au moins adoucir le bill omnibus, le rendre moins ridicule et permettre à ce représentant de la justice de mieux en discuter.

D'ailleurs, ces équipes Serena ont envoyé plus de 238 lettres de protestation, 7,378 signatures au sujet de tous les amendements